



D.2025.04.02.2.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 2 Avril 2025

2 - ATTRACTIVITÉ

2.2 - Renouvellement du partenariat avec la Ville de Toulouse relatif à la carte multiservices (carte MonToulouse)

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha		X (M. Bolzan)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Trautmann)	
GRASS Francis		X (M. Jop)	
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

En 2013, la Ville de Toulouse en collaboration avec Tisséo Collectivités, a souhaité mettre en place des services sur son territoire utilisant le support sans contact. À cet effet, une carte multiservices, dite carte « MonToulouse » a été mise en place. Cette carte permet d'une part, d'accéder aux services rendus par la Ville de Toulouse (comme l'accès aux piscines et aux lieux culturels) et d'autre part, d'accéder au réseau de transport urbain de Tisséo.

Une convention fixe les modalités de gestion de cette carte : commande et fourniture de cartes, réciprocité des usages, mise à disposition de matériels billettiques et modalités financières associées. Elle est arrivée à échéance.

La présente délibération a pour objet de poursuivre ce partenariat pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions du projet de convention n° 2025-1021 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Ville de Toulouse relatif à la carte MonToulouse.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention n° 2025-1021 entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Ville de Toulouse relatif à la carte Mon Toulouse.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES